

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

European Law Moot Court Competition - written phase (4DR2083)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	12
Master en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	12

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

CLERC Evelyne, Professeur ordinaire.

Personne de contact et informations complémentaires : Prof. Evelyne Clerc, evelyne.clerc@unine.ch / <http://www.europeanlawmootcourt.eu>.

Objectifs:

- apprendre à rédiger un mémoire et à plaider
- concevoir une argumentation convaincante soutenant le point de vue d'une partie et la défendre face aux questions des juges
- acquérir une expérience pratique, en travaillant en équipe et sous des contraintes de longueur et de temps proches de la réalité du travail d'avocat
- élargir ses horizons en rencontrant d'autres équipes européennes et nord-américaines, tout en approfondissant ses connaissances en droit de l'Union.

Contenu:

Ce concours bilingue (français/anglais), rassemblant des équipes provenant d'universités du monde entier, simule un procès construit sur la base d'un cas pratique fictif de droit européen. Une seule équipe, constituée de 3 ou 4 étudiants, rédige deux mémoires (demandeur et défendeur) jusqu'à fin novembre. Les meilleures équipes sont sélectionnées pour des plaidoiries dans l'une des quatre Finales régionales ayant lieu en février-mars dans une ville européenne ou américaine. Les gagnants de chaque Finale régionale participent en avril à la Finale européenne devant des juges de la Cour de justice de l'UE, à Luxembourg.

Forme de l'évaluation:

Une sélection des candidats est effectuée par le Professeur Evelyne Clerc. Les candidatures doivent être adressées par email au Prof. Clerc jusqu'au 20 septembre 2016 (CV, lettre de candidature et copie des notes obtenues). L'octroi ultérieur des crédits ECTS dépend d'une participation individuelle et collective suffisante des étudiants à toutes les phases de la ELMC.